

Fête du Travail

Pour une saine expertise d'État au service des Québécois

Instituée au XVIII^e siècle pour célébrer les réalisations des travailleurs, la fête du Travail résonne de manière ambivalente pour l'ensemble des experts de l'État québécois que représente le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

La société québécoise peut se féliciter de miser sur une fonction publique parmi les plus performantes au monde. Ses professionnels veillent, entre autres, à ce que les Québécois puissent profiter de manière sécuritaire de l'air, du sol, de l'eau, de l'environnement, des aliments, des infrastructures (physiques et numériques), etc.

Bien que la fonction publique ait pour mission de fournir à la population les services de qualité auxquels elle a droit, de mettre en œuvre les politiques établies par l'autorité constituée et d'assurer la réalisation des autres objectifs de l'État, nous assistons progressivement à son démantèlement. À preuve, des milliers de professionnels ont été transférés vers des agences soustraites au giron de la *Loi sur la fonction publique*, laquelle prévoit l'impartialité et l'équité des décisions affectant les fonctionnaires.

Puis, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de très faible taux de chômage, le SPGQ juge invraisemblable que la plupart de ses membres doivent composer avec des augmentations salariales d'environ 5 % sur 5 ans, tandis que l'indice mensuel de l'emploi de l'Institut du Québec pour mai 2019 fait état de hausses salariales moyennes au Québec de 5 %... par an! Malgré l'évidence que les services professionnels, scientifiques et techniques présentent la meilleure croissance salariale, les professionnels de l'État qui protègent notre qualité de vie chaque jour ne profitent que marginalement de cette croissance. L'attraction et la rétention d'experts compétents, formés au sein des meilleures universités, en prennent pour leur rhume!

Aussi, le SPGQ observe depuis belle lurette que des organismes gouvernementaux à prédominance féminine (comme les institutions muséales) offrent des salaires moindres que des organisations à prédominance masculine (surtout des sociétés d'État telles qu'Hydro-Québec). Le SPGQ ne peut plus tolérer que, pour une même profession, les salaires soient souvent moins élevés — avec parfois des écarts d'environ 20 000 \$ par an — au sein d'organisations qui relèvent du même employeur.

Enfin, impossible de passer sous silence l'urgence de revoir la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* afin que les experts puissent exercer sainement et sans crainte de représailles leur devoir de loyauté envers le public, et non pas seulement envers leur employeur. Les experts de l'État ont un rôle essentiel à jouer. Encore faut-il leur permettre de l'exercer.

Line Lamarre
Présidente

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec